

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 3

Artikel: Le Canada : bouclier des États-Unis
Autor: Viret, J.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gie du chef faite d'une connaissance parfaite de l'homme et de soi-même ?

Tout au long de l'échelle hiérarchique le facteur psychologique joue son rôle, car la difficulté majeure que rencontre le chef est certainement le fait de devoir faire passer son idée, son intention ou sa décision dans la réalité, malgré les incompréhensions, les contradictions et la force d'inertie des hommes.

Il ne peut y réussir que si d'abord on croit à l'intérêt du but poursuivi et si ensuite il s'estime lui-même en mesure de l'atteindre.

Aujourd'hui le métier de chef militaire devient de plus en plus complexe, demande toujours plus de connaissances techniques, tactiques et psychologiques. Cependant, à l'instar de Lyautey, nous ne pouvons que répéter : le soldat a plus de devoirs que de droits, mais il est un droit sacré qu'il a : *c'est d'être bien commandé !*

Plt. JEAN VERDON

Le Canada : bouclier des Etats-Unis

Le Grand Nord canadien, immense plateau criblé de lacs, n'est habité que par trente-cinq mille personnes tout au plus (Esquimaux, Indiens et Blancs). Depuis quelques années, cette terre ingrate prend vie. En dehors des richesses que l'on commence à retirer à coups de « bulldozers » et de compresseurs, des centaines de postes d'observation aérienne et de radars ont été échelonnés tout au long des 55° et 70° parallèles.

Si l'on tient compte des difficultés à surmonter, des moyens considérables à mettre en action et des lourdes dépenses à supporter pour construire, en pleine région sub-arctique, un de ces postes d'alerte, on saisit les véritables préoccupations nord-américaines en matière de sécurité. De plus, n'oublions pas que le Canada ne minimise aucunement le front européen. Il entretient d'une façon permanente, dans cette partie du

monde, une brigade et douze escadrilles de chasse. En outre, le peuple canadien a toujours apporté une aide très généreuse à ses alliés. Il reste cependant que la mission militaire essentielle du Canada est de constituer le bouclier de « la force stratégique aérienne des Etats-Unis ». Nous n'ignorons pas, en effet, que le Canada est situé sur l'axe le plus direct entre l'Union Soviétique et l'Amérique du Nord.

Selon le chef d'état-major canadien, le premier but de l'OTAN, en raison des armes thermonucléaires, n'est pas de gagner la guerre, mais de l'éviter. Pour un militaire, ce rôle nouveau consiste à créer un « préventif contre la guerre ». Or, ce préventif, c'est la capacité de riposte de l'Alliance Atlantique à toute attaque de l'Est, et celle-ci comprend avant tout (du moins à l'heure actuelle) l'aviation stratégique des Etats-Unis. Pour jouer à tout moment son rôle préventif, cette force aérienne doit être protégée par un bouclier, c'est-à-dire par un système d'alerte, et des moyens de défense aérienne. C'est justement à l'édification de ce bouclier, au Canada principalement, que se consacre l'état-major canadien, en étroite collaboration avec les Etats-Unis.

Les deux pays sont en effet convaincus que l'espace aérien ne constitue qu'un problème unique. Ils ont donc décidé, il y a peu de temps, la mise sur pied à Colorado-Spring d'un commandement unifié chargé de coordonner les plans de défense aérienne « en vue de leur application immédiate en cas d'urgence ».

La protection de l'aviation stratégique est d'abord assurée par trois réseaux d'alerte, tous édifiés au Canada, et reliés directement avec le Haut-Commandement américain et canadien :

- a) aux approches du 70^e parallèle, le réseau d'alerte préliminaire (dew line) que les Américains ont achevé en septembre 1957 et dont ils assument le fonctionnement ;
- b) sur le 55^e parallèle, le réseau mitoyen (mid Canada line) érigé par les Canadiens ;
- c) enfin, plus au sud (à la limite inférieure de la zone des

pins et au nord immédiat de la zone de peuplement canadien) le réseau des pins (pipe tree line), construit par les Américains et les Canadiens. Tout ce système est en voie d'être prolongé sur l'Atlantique et le Pacifique pour éviter qu'il ne soit contourné par les appareils ennemis.

Présentement, la défense aérienne du Canada est assurée, dans l'attente des chasseurs supersoniques CF-105, par les chasseurs actuels CF-100. Cet appareil est constamment amélioré et sera armé d'engins téléguidés air-air mis au point par le Canada. Leur tâche, comme celle des « chasseurs » américains (les deux aviations sont pratiquement intégrées), est d'abattre au-dessus de l'Arctique, aussi loin que possible des régions peuplées, les appareils de l'adversaire.

L'Etat-Major canadien ne pense pas que l'engin balistique intercontinental sera réellement utilisé avant de longs délais. En revanche, l'expansion rapide de la flotte soviétique de sous-marins capables de lancer loin des côtes des engins atomiques pose, selon lui, de très graves problèmes. La totalité de la marine canadienne met au point des méthodes nouvelles et efficaces de repérage et de destruction des sous-marins.

En conclusion, rappelons les énormes difficultés que doivent surmonter les Canadiens pour accomplir leur mission. L'immensité de la région à protéger, la multitude de routes à surveiller, ne constituent qu'une partie des nombreux problèmes qui se rattachent aux opérations aériennes au-delà des régions habitées du Canada. Aussi, l'Etat-Major canadien, tenant compte des besoins croissants exigés par la « défense préventive », envisage-t-il déjà une certaine révision des engagements au cours des années futures, lorsque les forces alliées auront terminé la réorganisation de leurs systèmes en Europe.

Il apparaît enfin que le Canada et les Etats-Unis ne font qu'un en matière de défense. En conséquence, les Canadiens laissent le soin à leurs voisins, dans une large mesure, de définir la politique de défense de l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Lt. J.P. VIRET